

Notez-le

Tout comme les cartes d'identité depuis quelques mois, c'est désormais à la mairie qu'il faut déposer les demandes de passeport. Pour cela les Niortais doivent se présenter dans l'une des sept maisons communales de service public (MCSP) aux heures d'ouverture habituelles, ou à l'accueil de l'Hôtel administratif de 8 h à 18 h du lundi au vendredi et le samedi de 9 h à 12 h. Prévoyez :

- votre carte d'identité, votre livret de famille, un extrait d'acte de naissance ou votre passeport périmé de moins de deux ans,
- un justificatif de domicile,
- deux photos d'identité récentes,
- 400 francs en timbres fiscaux.

Rens : 05 49 78 76 76.

ASSOCIATIONS

Niort Accueil : *priorité à l'écoute*

Un nouveau bureau pour Niort Accueil des Villes Françaises, une nouvelle présidente qui insiste beaucoup sur la notion d'ouverture et d'écoute attentive de l'autre. " *Nous assurons un service de pré-accueil et d'accompagnement des futurs Niortais, mais c'est surtout à leur arrivée que nos hôtesses doivent immédiatement établir avec eux un contact de confiance*" précise Denise Moreau. D'autant que les difficultés ne manquent pas pour les nouveaux arrivants, alors qu'ils sont déjà éloignés de leurs familles et amis : découvrir une ville inconnue, trouver un logement, repérer les services, les

possibilités de loisirs, se faire de nouvelles relations...

Niort AVF met donc tout en œuvre pour aider ses adhérents à s'adapter à une nouvelle région tout en les incitant au dynamisme à travers la découverte et les rencontres. Outre un éventail d'activités régulières (culturelles, sportives, ludiques et créatives), un programme de sorties, visites, promenades, déjeuners dominicaux... est proposé tous les trimestres : difficile pour l'arrivant, quel que soit son âge et ses goûts, de ne pas y trouver un centre d'intérêt ! Grâce à un programme éclectique, l'association Niort AVF s'efforce d'être



en phase avec les goûts, les budgets et les opinions de chacun. Un état d'esprit qui se concrétisera de manière encore plus forte lors de la semaine de bienvenue du 17 au 25 novembre. ■

Niort AVF : permanences pour renseignements et inscriptions les mardis et jeudis de 14 h 30 à 16 h 30 au local 131 av. du Maréchal De Lattre de Tassigny